

## Décision relative à la demande d'ajout d'un nouveau nom commercial d'une matière fertilisante

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre V du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

Vu la demande d'ajout d'un nouveau nom commercial à la matière fertilisante **FERTILEADER LEOS**

de la société **TIMAC AGRO SAS**

enregistrée sous le n°**2021-2776**

La mise sur le marché de la matière fertilisante/du support de culture désigné(e) ci-dessus **est autorisée** en France pour le nom précisé dans la présente décision.

La présente décision s'applique sans préjudice des autres dispositions applicables.

*Le nouveau nom commercial ajouté par la présente décision est le nom **SEACTIV LEOS**.*

### Informations générales

Noms du produit	FERTILEADER LEOS SEACTIV LEOS
Type de produit	Produit de référence
Catégorie du produit	Produit simple
Titulaire	TIMAC AGRO SAS 27 avenue Franklin Roosevelt, 35400 SAINT MALO, France
Classe - Type	Matière fertilisante Solution pour application foliaire à base de bore, de zinc, d'extraits d'algue et d'extraits végétaux
Etat physique	Solution
Numéro d'intrant	819-2018.01
Numéro d'AMM	1190022

L'échéance de validité de la présente décision correspond à celle de l'autorisation du produit.

La présente décision peut être retirée ou modifiée si des éléments le justifient.

A Maisons-Alfort, le

03 AOUT 2021

Pour le directeur général et par délégation  
La directrice adjointe des autorisations  
de mise sur le marché



Frédérique TOUFFET